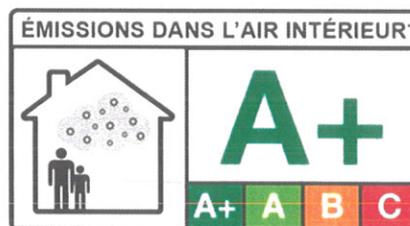


Alginet, le 24 Mars 2025

CERTIFICAT ENDUIT SAINT-LUC « LUC' JOINT LIGHT »

Le produit **SAINT-LUC « LUC' JOINT LIGHT »** répond aux obligations du classement A+ selon le décret n° 2011-321 émis en Mars 2011 par le Ministère Français de l'Écologie, du Développement Durable, Transport et Logement.

Au vu des résultats obtenus dans le rapport **UPA24-014137-1** émis par le laboratoire externe **WESSLING**, le produit a obtenu le classement correspondant à A+ selon la législation mentionnée :



Pour faire valoir ce que de droit,

Dpto. Técnico
Establecimientos Baixens S.L.

